



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Thomson

Question au Gouvernement n° 1991

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Christian Bataille.

M. Christian Bataille. Aujourd'hui, par milliers, dans le centre de Paris, partout en France, les salariés de Thomson refusent la privatisation de leur entreprise.

On ne le rappelle pas assez, cette entreprise était en butte à de graves difficultés quand elle a été nationalisée en 1981. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

Les actionnaires ont été, à l'époque, très honnêtement indemnisés. Thomson a été sauvée et est devenue depuis une entreprise de taille mondiale. Monsieur le Premier ministre, vous avez déclaré que Thomson ne valait rien, ou plutôt, si, un franc. (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

M. le président. Un peu de calme !

M. Christian Bataille. Ce n'est pas l'avis des salariés, que j'ai rencontrés, qui proposent de payer cette entreprise 25 000 fois ce prix. Ils m'ont chargé de vous remettre un chèque de 25 204 francs. Un franc par salarié. Ce chèque, le voici, vous pouvez le voir ! Oui, les salariés font 25 000 fois mieux que Daewoo, votre repreneur favori. (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

Un franc, c'est le prix que nous entendons payer lorsque nous serons en mesure de renationaliser Thomson (Protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre) si les citoyens de ce pays nous en donnent les moyens.

De plus, la retrocession au coréen Daewoo (... «Raciste !» sur quelques bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre) suscite de grandes inquiétudes quant à la préservation des acquis sociaux, durée du travail menacée, congés remis en cause, etc., car ce groupe - nous le savons bien - a une politique sociale très dure, il l'a déjà prouvé en France.

Monsieur le Premier ministre, vous engagez-vous à garantir les acquis sociaux des salariés dans une entreprise, hélas ! abandonnée par l'État ? (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Michel Hannoun. Vous n'avez pas le monopole de Thomson !

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'industrie, de la poste et des télécommunications.

M. Franck Borotra, ministre de l'industrie, de la poste et des télécommunications. Monsieur le député, on ne traite pas sur le ton que vous venez d'utiliser une affaire aussi sérieuse. (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe communiste.)

Vous êtes un demagogue ! Or, quand il s'agit du devenir de Thomson, il n'y a pas de place pour la demagogie. (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)

La société Thomson doit être privatisée.

M. Jean Glavany. Pour un franc, j'achète !

M. le ministre de l'industrie, de la poste et des télécommunications. Elle doit l'être pour trois raisons.

La première est que c'est une entreprise qui est en situation de sinistre économique. («C'est faux !», sur les bancs du groupe socialiste.)

La deuxième est qu'il faut restructurer les industries de l'armement autour de l'électronique de défense. La troisième est qu'il faut donner à Thomson Multimedia les moyens qui lui sont nécessaires pour valoriser les atouts qui sont les siens.

Ce que l'Etat n'a pas fait jusqu'à aujourd'hui, il ne le fera pas demain. Donc, la seule solution pour assurer la survie de Thomson et la mise en valeur de ses atouts, c'est la privatisation. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

C'est la raison pour laquelle le Gouvernement s'est engagé dans cette voie. Il a lancé un appel de gré à gré. Deux offres ont été déposées. Le Gouvernement a fait connaître sa préférence. Il appartient à la commission de privatisation de donner son avis sur cette préférence.

Quant à Thomson Multimedia, cette entreprise vaut ce que valent son personnel (Ah ! sur les bancs du groupe socialiste)...

M. Christian Bataille. Le chèque que j'ai montré le prouve !

M. le ministre de l'industrie, de la poste et des télécommunications. ... ses cadres, ses technologies et ses parts de marché. Mais, en même temps, c'est une entreprise qui est en situation de sinistre économique.

M. Didier Boulaud. Le premier «sinistre», c'est Juppe !

M. le ministre de l'industrie, de la poste et des télécommunications. C'est une entreprise déficitaire, surendettée et qui ne trouve aujourd'hui son développement que par l'emprunt. (Protestations sur les bancs du groupe socialiste.)

Si cette situation persistait, l'entreprise serait condamnée à l'avenir. Il faut donc lui trouver un partenaire qui lui apporte les financements dont elle a besoin, c'est-à-dire plusieurs milliards de francs au-delà de la recapitalisation...

M. Didier Boulaud. Les copains et les coquins !

M. le président. Allons ! Allons !

M. le ministre de l'industrie, de la poste et des télécommunications. ... pour revaloriser ses technologies et pour accéder à des marchés sur lesquels elle n'est pas présente aujourd'hui, en particulier les marchés asiatiques. Ces financements sont indispensables à Thomson Multimedia pour abaisser ses coûts de production et devenir ainsi compétitive sur ces marchés où les prix sont en très forte baisse.

M. Christian Bataille. Où va l'argent ?

M. le ministre de l'industrie, de la poste et des télécommunications. C'est du reste ce qui explique que TMM est déficitaire.

J'ai entendu son président déclarer que si l'on recapitalise l'entreprise, elle est mécaniquement rentable. Je ne sais pas si elle est mécaniquement rentable, mais elle est aujourd'hui économiquement très déficitaire.

Mme Segolène Royal. C'est faux !

M. le ministre de l'industrie, de la poste et des télécommunications. Encore une fois, c'est la raison pour laquelle nous nous sommes engagés dans la voie de la privatisation.

On nous a demandé pourquoi nous avons rendu public l'avis du Gouvernement.

M. Henri Emmanuelli. Quelle transparence !...

M. le ministre de l'industrie, de la poste et des télécommunications. Par définition, la commission de privatisation doit rendre en toute indépendance un avis - conforme ou non conforme - sur la préférence du Gouvernement. Le Gouvernement devait donc naturellement lui faire connaître son propre avis.

Devait-il le rendre public ? La réponse est évidente. C'est oui, parce que trois entreprises internationales, cotées en bourse, étaient impliquées dans ce dossier. Le risque de délit d'initié était donc considérable (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste) et je ne doute pas, messieurs, que vous sachiez ce qu'est un délit d'initié ! (Protestations sur les bancs du groupe socialiste. - Vifs applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

Texte de la réponse

M. le président. La parole est à M. Christian Bataille.

M. Christian Bataille. Aujourd'hui, par milliers, dans le centre de Paris, partout en France, les salariés de Thomson refusent la privatisation de leur entreprise.

On ne le rappelle pas assez, cette entreprise était en butte à de graves difficultés quand elle a été nationalisée

en 1981. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.) Les actionnaires ont été, à l'époque, très honnêtement indemnisés. Thomson a été sauvée et est devenue depuis une entreprise de taille mondiale. Monsieur le Premier ministre, vous avez déclaré que Thomson ne valait rien, ou plutôt, si, un franc. (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

M. le président. Un peu de calme !

M. Christian Bataille. Ce n'est pas l'avis des salariés, que j'ai rencontrés, qui proposent de payer cette entreprise 25 000 fois ce prix. Ils m'ont chargé de vous remettre un chèque de 25 204 francs. Un franc par salarié. Ce chèque, le voici, vous pouvez le voir ! Oui, les salariés font 25 000 fois mieux que Daewoo, votre repreneur favori. (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

Un franc, c'est le prix que nous entendons payer lorsque nous serons en mesure de renationaliser Thomson (Protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre) si les citoyens de ce pays nous en donnent les moyens.

De plus, la retrocession au coréen Daewoo (... «Raciste !» sur quelques bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre) suscite de grandes inquiétudes quant à la préservation des acquis sociaux, durée du travail menacée, congés remis en cause, etc., car ce groupe - nous le savons bien - a une politique sociale très dure, il l'a déjà prouvé en France.

Monsieur le Premier ministre, vous engagez-vous à garantir les acquis sociaux des salariés dans une entreprise, hélas ! abandonnée par l'État ? (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Michel Hannoun. Vous n'avez pas le monopole de Thomson !

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'industrie, de la poste et des télécommunications.

M. Franck Borotra, ministre de l'industrie, de la poste et des télécommunications. Monsieur le député, on ne traite pas sur le ton que vous venez d'utiliser une affaire aussi sérieuse. (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe communiste.)

Vous êtes un demagogue ! Or, quand il s'agit du devenir de Thomson, il n'y a pas de place pour la demagogie. (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)

La société Thomson doit être privatisée.

M. Jean Glavany. Pour un franc, j'achète !

M. le ministre de l'industrie, de la poste et des télécommunications. Elle doit l'être pour trois raisons.

La première est que c'est une entreprise qui est en situation de sinistre économique. («C'est faux !», sur les bancs du groupe socialiste.)

La deuxième est qu'il faut restructurer les industries de l'armement autour de l'électronique de défense.

La troisième est qu'il faut donner à Thomson Multimedia les moyens qui lui sont nécessaires pour valoriser les atouts qui sont les siens.

Ce que l'État n'a pas fait jusqu'à aujourd'hui, il ne le fera pas demain. Donc, la seule solution pour assurer la survie de Thomson et la mise en valeur de ses atouts, c'est la privatisation. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

C'est la raison pour laquelle le Gouvernement s'est engagé dans cette voie. Il a lancé un appel de gré à gré.

Deux offres ont été déposées. Le Gouvernement a fait connaître sa préférence. Il appartient à la commission de privatisation de donner son avis sur cette préférence.

Quant à Thomson Multimedia, cette entreprise vaut ce que valent son personnel (Ah ! sur les bancs du groupe socialiste)...

M. Christian Bataille. Le chèque que j'ai montré le prouve !

M. le ministre de l'industrie, de la poste et des télécommunications. ... ses cadres, ses technologies et ses parts de marché. Mais, en même temps, c'est une entreprise qui est en situation de sinistre économique.

M. Didier Boulaud. Le premier «sinistre», c'est Juppe !

M. le ministre de l'industrie, de la poste et des télécommunications. C'est une entreprise déficitaire, surendettée et qui ne trouve aujourd'hui son développement que par l'emprunt. (Protestations sur les bancs du groupe socialiste.)

Si cette situation persistait, l'entreprise serait condamnée à l'avenir. Il faut donc lui trouver un partenaire qui lui

apporte les financements dont elle a besoin, c'est-à-dire plusieurs milliards de francs au-delà de la recapitalisation...

M. Didier Boulaud. Les copains et les coquins !

M. le président. Allons ! Allons !

M. le ministre de l'industrie, de la poste et des télécommunications. ... pour revaloriser ses technologies et pour accéder à des marchés sur lesquels elle n'est pas présente aujourd'hui, en particulier les marchés asiatiques. Ces financements sont indispensables à Thomson Multimedia pour abaisser ses coûts de production et devenir ainsi compétitive sur ces marchés où les prix sont en très forte baisse.

M. Christian Bataille. Où va l'argent ?

M. le ministre de l'industrie, de la poste et des télécommunications. C'est du reste ce qui explique que TMM est déficitaire.

J'ai entendu son président déclarer que si l'on recapitalise l'entreprise, elle est mécaniquement rentable. Je ne sais pas si elle est mécaniquement rentable, mais elle est aujourd'hui économiquement très déficitaire.

Mme Segolène Royal. C'est faux !

M. le ministre de l'industrie, de la poste et des télécommunications. Encore une fois, c'est la raison pour laquelle nous nous sommes engagés dans la voie de la privatisation.

On nous a demandé pourquoi nous avons rendu public l'avis du Gouvernement.

M. Henri Emmanuelli. Quelle transparence !...

M. le ministre de l'industrie, de la poste et des télécommunications. Par définition, la commission de privatisation doit rendre en toute indépendance un avis - conforme ou non conforme - sur la préférence du Gouvernement. Le Gouvernement devait donc naturellement lui faire connaître son propre avis.

Devait-il le rendre public ? La réponse est évidente. C'est oui, parce que trois entreprises internationales, cotées en bourse, étaient impliquées dans ce dossier. Le risque de délit d'initié était donc considérable (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste) et je ne doute pas, messieurs, que vous sachiez ce qu'est un délit d'initié ! (Protestations sur les bancs du groupe socialiste. - Vifs applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

Données clés

Auteur : [M. Bataille Christian](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1991

Rubrique : Matériels électriques et électroniques

Ministère interrogé : industrie, poste et télécommunications

Ministère attributaire : industrie, poste et télécommunications

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 novembre 1996, page 7326

Réponse publiée le : 21 novembre 1996, page 7326

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 21 novembre 1996